



## Communiqué de presse

Paris, le 17 Décembre 2013

### **Projet de loi consommation : le Parlement bouleverse les relations commerciales au profit des multinationales de l'agroalimentaire**

**Conséquence immédiate de cette réforme :  
le pouvoir d'achat des français sera impacté fortement, avec une augmentation des prix de l'ordre de 5%**

L'Assemblée Nationale a adopté, en deuxième lecture, le projet de loi consommation qui bouleverse les règles régissant les relations commerciales fixées par la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) en 2008. Les députés ont fortement remis en cause les équilibres fondamentaux régissant les relations entre les distributeurs et leurs fournisseurs.

**Cette modification législative majeure va avoir pour conséquence une hausse des prix de tous les produits de grande consommation.**

Les mesures adoptées modifient en profondeur les règles de négociation des prix d'achat des produits par les distributeurs. Cette avancée fondamentale de la LME a permis, depuis 2008, une stabilité des prix. **La conséquence sera un risque de hausse des prix de l'ordre de 5%, moyenne des demandes d'augmentation, souvent injustifiées, des grands industriels depuis plusieurs années.**

La FCD conteste vigoureusement cette réforme, dans cette période économique fragile, et en appelle à la responsabilité des pouvoirs publics pour que ne soit pas entamé encore plus le pouvoir d'achat des Français.

La responsabilité s'impose à tous, aujourd'hui, pour que de tels bouleversements et leurs conséquences économiques graves soient supprimés, lors du vote de ce texte au Sénat.

*FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 750 000 emplois, 1 750 hypermarchés, 5 400 supermarchés, 4 700 maxidiscomptes et 17 950 magasins de proximité, soit environ 30 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.*

[www.fcd.asso.fr](http://www.fcd.asso.fr) – [www.fcd-leblog.fr](http://www.fcd-leblog.fr)